



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Eleves

Question écrite n° 38497

Texte de la question

M Jean-Francois Deniau attire l'attention du M le ministre de l'education nationale sur la situation des eleves des colleges et lycees qui souhaitent effectuer des etudes superieures. En effet, ceux-ci sont tres souvent confrontes a des difficultes dans le choix de leurs orientations. En consequence, il lui demande s'il ne serait pas opportun de consacrer dans les classes ou des choix d'orientation se posent en fin d'annee quelques journees d'information contenant rencontre avec des eleves suivant ces differentes orientations, des conseillers pedagogiques et des dirigeants d'entreprises.

Texte de la réponse

Reponse. - post-baccalaureat doit etre preparee afin que les choix soient effectues de facon eclairee et se realisent dans le cadre d'un projet d'avenir personnel et professionnel. Il importe donc de developper l'information des eleves de classe de premiere et de classe terminale sur les caracteristiques des formations post-baccalaureat afin que chaque lyceen puisse s'interroger sur ses motivations et ses capacites. Les services d'information et d'orientation menent en ce domaine des actions importantes puisque, au cours de l'annee scolaire 1985-1986, 300 000 eleves des classes de premiere et terminale ont recu une information, soit la moitie des effectifs scolaires de ces niveaux. Ces interventions seront developpees, etant entendu que l'information doit etre apportee suffisamment tot, en classe terminale et si possible des la classe de premiere, afin que chaque lyceen dispose du temps necessaire pour mener une reflexion constructive sur son avenir, avec l'aide des personnels des services d'information et d'orientation. Cette information est d'autant plus efficace qu'y sont associes des representants des formations post-baccalaureat, enseignants et etudiants, ainsi que du monde du travail dans lequel les futurs diplomes sont appeles a s'insérer.

Données clés

Auteur : [M. Deniau Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38497

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 mars 1988, page 1339

Réponse publiée le : 9 mai 1988, page 2039